

# GRANOTES

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELES-SUR-MER - N° 158

[ville-argelessurmer.fr](http://ville-argelessurmer.fr)



## INSTANTANÉS

Retrospective 2022

p.4

## TRANSFORMER LA VILLE

Urbanisme

p.12

## DOSSIER

Budget 2023

p.17

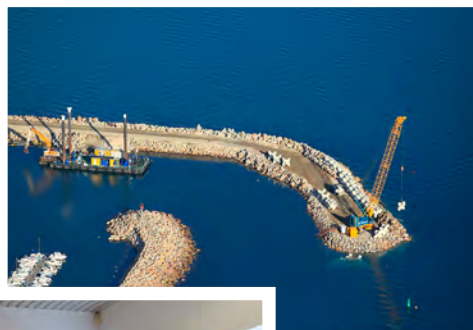
## ATTRACTIVITÉ

Festival de l'humour#2

p.30

*Argeles*  
SUR-MER  
la naturelle

# Au Sommaire



## Instantanés

### Rétrospective 2022

p. 04 - 07  
Les moments forts

### L'Actu en bref

p. 09

## Bien vivre ensemble

### Cérémonie des vœux

p. 10 - 11  
- Extraits de discours  
- Les médaillés de la Ville

## Transformer la ville

### Urbanisme

p. 12-15  
- Le Plan Local d'Urbanisme  
- Nouvelles liaisons douces en vue  
- La cour de l'école Curie-Pasteur

## Gestion des risques

### Inondations

p. 16  
La digue Nord du port

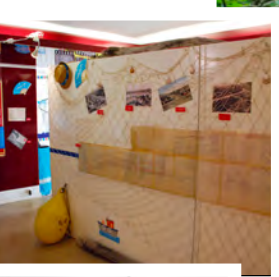
## Dossier

### Budget 2023

p. 17 - 25  
- Le PPI 2023-2026  
- Éclairages sur le budget 2023

Directeur de publication :  
Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer  
Conception - Rédaction - Maquette :  
Delphine Bastide  
Christophe Prévost-Debaisieux  
Service communication :  
Mairie – Allée F. Buisson  
66700 Argelès-sur-Mer – Tél. 04 68 95 34 26  
com@ville-argelessurmer.fr  
Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer / Office de  
Tourisme  
Tirage : 8 500 exemplaires  
Impression : Imprimerie Salvador - 66200  
Elne

Le journal municipal est consultable sur le site  
internet de la ville : [www.ville-argelessurmer.fr](http://www.ville-argelessurmer.fr)  
Ce magazine est imprimé sur du papier certifié  
PEFC (issu de forêts durablement gérées)



## Transition écologique

Tri des biodéchets

p. 26

## Attractivité

École de musique

p. 28 - 29

Rendez-vous de la  
saison festive et culturelle

p. 30 - 34

- Festival de l'humour, saison 2
- Les expositions  
de la Casa et du Mémorial
- Agenda

## Histoire

La réserve de la  
Massane

p. 35

Antoine Parra  
Maire



Chères Argelésiennes, Chers Argelésiens,

2023 a débuté. Comme les précédentes, nous souhaitons la placer sous le signe du bien-vivre ensemble. La qualité de vie des Argelésiens est notre priorité. Alors, notre action est guidée par l'intérêt général. Tous les projets passent au crible de plusieurs impératifs. Le projet va-t-il dans l'intérêt d'Argelès ? La commune peut-elle porter le projet sans recourir à l'impôt supplémentaire ? Le projet respecte-t-il la transition écologique ? Chacun de ces impératifs étant à ce jour rédhibitoire. Cette ambition nous la mettons en œuvre dans le strict respect des exigences environnementales et dans l'anticipation de l'évolution, souhaitable et inévitable, de nos modes de vie.

2023 sera une année riche en projets. Des projets de plusieurs natures assumés par un budget raisonné et pour lequel la part communale des taxes n'augmentera pas. Des projets pour tous les Argelésiens. Pour les plus petits, c'est une cour Oasis qui verra le jour, un nouveau dortoir, une cuisine centrale mais également des travaux d'isolation des écoles et des bâtiments publics. Pour tous les Argelésiens, nous allons, entre autres, poursuivre le maillage de la commune en terminant plusieurs pistes cyclables sur des axes majeurs. Réunir le village et la plage grâce aux mobilités est, pour mon équipe, une ambition et un enjeu.

Les projets pour 2023 et les années futures seront évoqués au cours de nos traditionnelles réunions de secteurs. Ces échanges privilégiés avec les Argelésiens et les délégués de quartiers nous sont précieux. Cette convivialité nous est chère. Que 2023 soit une année douce et porteuse d'espoir.

Amicalement,

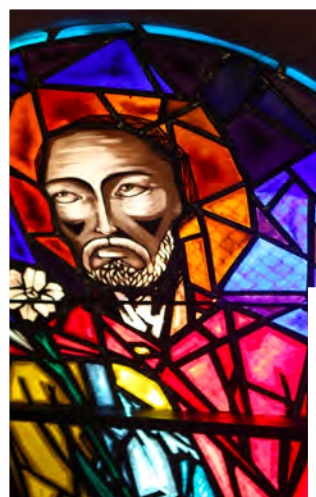
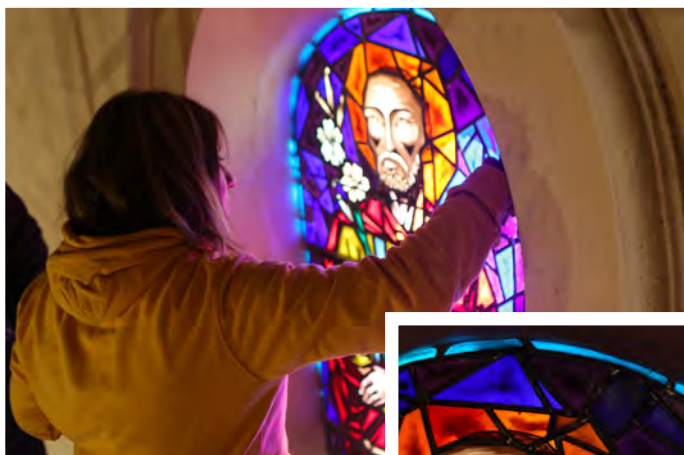
Antoine Parra,  
Maire d'Argelès-sur-Mer

# Rétrospective 2022

## JANVIER

### Retour du vitrail de Saint-Joseph

Restauré avec soin par la maître d'art Sklaerenn Imbeaud, le vitrail de Saint-Joseph retrouvait sa place au-dessus de la chapelle de Saint Côme et Saint Damien de l'église paroissiale Notre-Dame-Del-Prat.



## FÉVRIER

### Visite ministérielle au camping

Mi-février, Olivier Dussopt, alors ministre délégué chargé des comptes publics, était en visite officielle au camping municipal Le Roussillonnais, dans le cadre du dispositif "France Relance" (aides de l'État aux régions des collectivités). Ce dispositif va permettre à la Ville de faire du camping municipal un modèle de la transition écologique.



## MARS

### Poésie dessinée

Graphiste, illustrateur, street artiste et auteur de bandes dessinées, Ben Caillous a partagé son art avec les petits Argelésiens au cours d'un stage la boîte à livres installée sur la place des Castellans et, en juin, le cabanon situé non loin du camping municipal Le Roussillonnais (notre photo).





## AVRIL

### Festival de l'humour

Il a fait bon rire à Argelès-sur-Mer avec la 1<sup>ère</sup> édition du festival "En avril, ne te découvre pas... d'un rire !". Flodama, Anne Roumanoff, Mathieu Madénian, Christelle Chollet et les Argelésiens nous ont offert de belles soirées hilarantes. Rendez-vous du 14 au 22 avril 2023 pour de nouvelles séances de musculation des zygomatiques (lire pages 30-31).



## MAI

### Signature de convention de site Natura 2000 avec le Parc marin

La Ville d'Argelès-sur-Mer et le Parc naturel marin du golfe du Lion ont renouvelé leur convention de co-gestion du site Natura 2000 "Embouchure du Tech et Grau de la Massane" pour la période 2022-2024. Ensemble, ils poursuivront leurs actions pour préserver ou restaurer les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire de ce site intégrant quatre unités naturelles argelésiennes : la réserve naturelle nationale (RNN) du mas Larrieu, la Marena, le Tamariguer (et les Conques) et le Racou.



## JUIN

### 1<sup>ère</sup> cuvée du Festival Bacchus

La musique a fait son retour à Valmy ! 100% épicurien et 100% convivial, le tout nouveau festival Bacchus qui allie musique et vins (du Roussillon!), a régalé 12 000 festivaliers. Rendez-vous du 8 au 10 juin 2023 pour savourer la deuxième cuvée !



# Rétrospective 2022

## JUILLET

### Festiv'été, top départ !

Pour la première fois depuis deux ans, l'été rimait avec liberté et festivités. Fête du Racou, Diad'Argelès, Saveurs Catalanes, concerts sur le sable, musique au village, initiations danses... Une effervescence festive s'est emparée des quatre coins d'Argelès.



## AOÛT

### Amir

Après The Avener, en juillet, Amir a enflammé la scène de l'esplanade Charles-Trenet et fait chavirer les cœurs de 35 000 personnes, le 8 août.

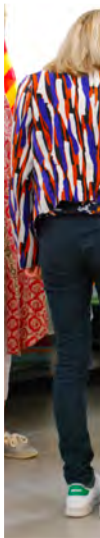
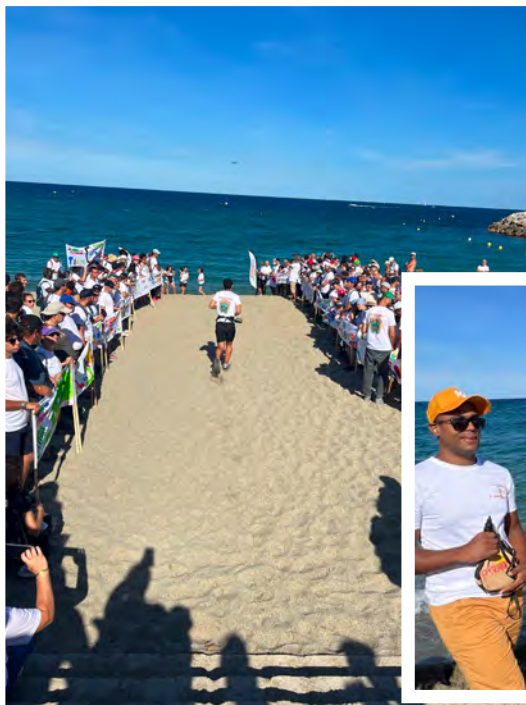


## SEPTEMBRE

### Pyrénées + Handicap + Randonnée = PYRHANDO

Pyrhando est une association qui organise la traversée des Pyrénées pour des personnes en situation de handicap mental.

Partis le 11 juin de Bidart, dans les Pyrénées Atlantiques, 300 marcheurs de l'association sont arrivés à Argelès-sur-Mer, le samedi 10 septembre.





## OCTOBRE

### *Abrac'Argelès*

Vous avez été particulièrement nombreux à succomber à la potion d'enchantement d'*Abrac'Argelès*. Ce 1<sup>er</sup> festival international de magie des Pyrénées-Orientales a embarqué, gratuitement, petits et grands dans des aventures extraordinaires.



## NOVEMBRE

### Honneur aux tout-petits

La municipalité a enfin pu souhaiter la bienvenue aux enfants d'Argelès-sur-Mer nés en 2020 et en 2021 et leur offrir leur "premier livre". Au total, 142 bébés ont vu le jour en 2020 et 2021 dans les foyers argelésiens. Bienvenue à eux !



## DÉCEMBRE

### Des Fêtes Inouïes

Pour clore en beauté cette année 2022, la Ville d'Argelès-sur-Mer avait concocté un programme d'animations féériques et festives. À chaque jour son temps fort et ses surprises... Un véritable "calendrier de l'Avant/Après" qui nous a mis en joie et permis de partager de bons moments au village comme à la plage.

# Tribune libre

## **Le maire et son équipe sont les seuls responsables de la bétonisation d'Argelès.**

En effet, c'est le maire qui signe les permis de construire, pas le préfet, ni ses services.

Le maire se dit contrarié par l'obligation qui lui serait faite par les services de l'État de signer ces permis et renvoie ainsi la responsabilité à l'État ou à ses services instructeurs mairie ou CDC. Ils l'auraient mal conseillé !

Tous les permis de construire de la Commune sont délivrés par le Maire et doivent respecter les règles édictées par le PLU de la commune. Ce PLU est rédigé sous la seule responsabilité du maire et de son équipe municipale. C'est dans le PLU que les règles précises de constructibilité sont détaillées.

Le Préfet approuve ce PLU dès lors qu'il est conforme au code de l'urbanisme et autres documents (SRADETT, SCOT, PPR..).

C'est donc le Maire et lui seul, qui au travers

du PLU décide de l'avenir du territoire.

Dans ce PLU, le maire, décide, dans les zones urbanisables, du type de construction (pavillons, immeubles), il prescrit les hauteurs des bâtiments, les règles de prospect, la surface imperméabilisée, etc. Il doit prendre en compte l'acceptabilité sociale.

Le maire et son équipe n'ont rien précisé dans le PLU actuel, laissant ainsi toute liberté aux promoteurs. Il est indispensable de lancer très vite, une procédure simplifiée du PLU, qui permettra en quelques semaines de fixer de nouvelles règles restrictives pour arrêter cette bétonisation d'Argelès.

Le groupe « Argelès C'est Vous »  
Charles Campigna, Patricia Nadal,  
Guy Esclopé

---

## **Chères Argelésiennes, Chers Argelésiens**

Au nom de notre groupe, je tenais à vous souhaiter une très belle année 2023, qu'elle soit signe de santé, prospérité et épanouissement pour l'ensemble d'entre vous. Vous avez surement remarqué l'absence des conseillers municipaux d'opposition lors de la cérémonie des vœux de la municipalité ! Tout simplement, nous n'avons pas été invités. Rien de surprenant puisque nous sommes toujours écartés de toutes les manifestations. Il faudrait rappeler à Monsieur le Maire le sens des mots démocratie et respect ! Ce début d'année est porteur de bonnes nouvelles pour notre commune en matière d'urbanisme. Nous voyons depuis trop longtemps les immeubles envahir notre environnement. Un des points essentiels de notre programme de campagne était l'urbanisme raisonné. Le

collectif de la rue des FRENES, dont je fais partie, a choisi de ne pas se résigner en s'opposant au permis de construire délivré par la Mairie autorisant 38 logements. Suite au dépôt de la requête, le permis a été bizarrement retiré par le promoteur. Cette action signe la première victoire des habitants face à l'urbanisation massive. Cette victoire doit servir de moteur dans la défense de nos espaces, de notre patrimoine, de notre qualité de vie, mais également encourager l'ensemble des riverains impactés par de tels projets à lutter et à garder espoir. Plus que jamais notre motivation reste entière, nous continuerons à défendre nos concitoyens et les intérêts de notre Ville.

David TRIQUERE, Alexandra COLOME,  
Laurent COMANGES



# Actu en bref

## Agence postale communale



Afin de pallier la fermeture du bureau de Poste du parking du Grau, la municipalité d'Argelès-sur-Mer a décidé de créer une Agence Postale Communale. Celle-ci a été inaugurée le 22 février dernier en présence des élus, de représentants de La Poste, des délégués de quartier du secteur plage et, bien sûr, de Sylvie Saget, notre conseillère postale communale. Située dans le hall de l'Office de Tourisme, cette nouvelle agence postale communale participe au maillage de la ville en matière de services publics et participe à la qualité de vie et au maintien du lien social à la plage. Une plage que la municipalité souhaite vivante et accueillante en toutes saisons.

**Agence Postale communale**  
**Hall de l'office de tourisme (pl. de l'Europe)**  
**Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h**

## Concertation publique

Par délibération en date du 23 février 2023, la commune d'Argelès-sur-Mer a approuvé le lancement d'une procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme en vue de requalifier et d'adapter le port aux nouveaux besoins et aux effets du changements climatiques. Conformément à l'article L 123-13-3 du code de l'urbanisme, celle-ci fait l'objet d'une concertation publique.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars et jusqu'au 14 avril 2023 inclus, le public est invité à prendre connaissance du dossier et à noter ses observations sur le registre ouvert à cet effet au service urbanisme, en mairie (allée Ferdinand Buisson). Les bureaux sont ouverts aux jours et horaires suivants :

- lundi et mardi : 8h-12h30 / 14h-18h
- mercredi : 8h-12h / 14h-18h
- vendredi : 8h-12h

## DESIG, un souffle pour l'emploi argelésien

Son nom signifie "envie" en catalan. Née le 7 décembre dernier, dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, l'association DESIG vise à créer des emplois en CDI en offrant des services inexistants sur la commune. Elle rassemble la commune, des institutions, des acteurs économiques et des citoyens. Trois pôles d'activité vont voir le jour : sur les mobilités douces, l'alimentation durable et solidaire et la valorisation du patrimoine naturel. L'association a besoin de membres pour mettre en œuvre concrètement ses projets : le tiers-lieu vélo, l'épicerie sociale ou les jardins partagés ; mais aussi pour en développer de nouveaux. L'objectif est de salarier 240 personnes d'ici 4 ans, tout en trouvant une viabilité économique à l'association... Un beau défi !

## Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap



La Ville d'Argelès-sur-Mer et le Lion's Club Saint-Cyprien Doyen ont lancé, le 2 février, la campagne signalétique "Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap", en présence de Jean-Marc Bassager, sous-préfet de Céret, et de Samuel Moli, conseiller régional. Offerts par le Lion's Club Saint-Cyprien, 15 panneaux ont été posés en différents endroits de la ville et de la plage. Leur slogan choc est destiné à sensibiliser les automobilistes au respect des places de stationnement dédiées aux personnes à mobilité réduite.

## Et si on s'entraidait entre voisins ?

Rejoignez le mouvement des voisins solidaires en vous inscrivant à L'Heure Civique Argelésienne. Simple, près de chez soi et sans contrainte, ce dispositif d'entraide vous propose d'offrir une heure de votre temps pour aider un voisin qui en a besoin ou pour venir en appui d'une action collective, associative ou communale. Donner un coup de main pour du bricolage, de la petite manutention (hors déménagement) du petit jardinage, faire des courses ou la lecture... Osez la solidarité, inscrivez-vous sur :

[heure.civique@ville-argelessurmer.fr](mailto:heure.civique@ville-argelessurmer.fr)  
**Renseignements auprès du CCAS**  
**au 04 68 95 34 21**



# Retour sur la cérémonie des Vœux 2023

**« 3 ans ! Quel plaisir de se retrouver ici ensemble pour cette cérémonie des vœux du maire et de sa municipalité aux Argelésiens ». Après un retour sur ces trois années « au contenu impensable, tout bonnement incroyable si nous ne l'avions pas vécu », Antoine Parra a présenté les nombreux projets portés par la municipalité en 2023 pour construire l'avenir d'Argelès. Extraits.**

## Guerre en Ukraine

« Sans bruit, en toute discrétion, ce sont plus 150 ukrainiens que nous accueillons. Des femmes, des enfants, des personnes âgées pour la plupart. La mairie les a accompagnés, soutenus dans leurs démarches. Les enfants sont scolarisés, prennent leurs repas à la cantine et participent à la vie associative, sportive et culturelle... »

## Budget

« Les ressources d'une commune proviennent très largement des taxes sur la population. Sur les ménages et sur les professionnels. Notre démarche politique vise clairement à faire participer davantage la part du tourisme au budget de la commune. Ainsi les parkings, rendus payants durant l'été, ont rapporté au budget communal environ 500 000 €. Pour une très large part ce sont les touristes qui ont contribué à cette ressource nouvelle. [...] Argeles investit pour embellir ses espaces et accueillir les vacanciers dans les meilleures conditions. Il est, dès lors, logique que les Argelésiens n'assument pas seuls la totalité des investissements et que les visiteurs, vacanciers ou touristes participent eux aussi au financement des infrastructures réalisées

pour eux en grande partie ».

« Pour mieux maîtriser nos dépenses, nous avons à titre d'exemple, décidé l'extinction de l'éclairage public à partir de 23 heures. Ces horaires seront bien entendu revus en fonction de la saisonnalité lorsque progressivement nous irons vers les beaux jours ».

## Mobilités

« Il y a peu encore on avait l'impression de deux parties de la commune qui coexistaient séparément. Nous nous sommes engagés à effacer cette frontière de verre. L'important maillage de pistes cyclables et piétonnes, le transport urbain, à un prix plus que modique, gratuit pour les mineurs y contribuent pour beaucoup. Nous allons poursuivre et accélérer cette tendance avec l'ouverture prochaine d'un bureau de poste toute la semaine (lire page 9), toute l'année dans une partie de l'office de tourisme qui sera pour l'occasion rénové et agrandi.

Dans le même temps nous lançons une révision légère du PLU, afin de dégager du terrain constructible pour installer à la plage un important centre médical qui réunira plusieurs offres de santé ».

# Les Argelésiens médaillés en 2023

La cérémonie des vœux 2023 fut aussi l'occasion de distinguer six Argelésiens particulièrement impliqués dans la vie citoyenne et associative d'Argelès-sur-Mer. Le maire Antoine Parra leur a remis à chacun la médaille de la Ville.



## Aurélien Teixidor

Jeune sapeur-pompier volontaire, Aurélien a porté assistance, en dehors de son service, à une personne en détresse, prête à mettre fin à ses jours au tunnel d'En Raxat à Port-Vendres. Il est resté avec cette personne jusqu'à l'arrivée des secours. La personne a pu être sauvée.

## Rosy et Mario Pierrugues

Ils ont fait vivre et ont porté "à bout de cœur" une institution, un bout de mémoire et d'histoire de la ville : la Maison Madern, fondée en 1932 par Suzanne et Sauveur Madern. Rosy et Mario ont activement participé au dynamisme d'Argelès avec le commerce du village et celui de la plage (installé en 1957), ainsi qu'au sein de l'association de l'Union des commerçants.

## Yves Chaillard

Originaire de Vesoul, il a quitté l'Est de la France pour s'installer à Argelès après avoir eu un coup de cœur pour la région. Secrétaire puis président pendant 15 ans de l'Association des Anciens Combattants Prisonniers de

Guerre Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (ACPG – CATM), il est particulièrement investi pour le devoir de mémoire dans la commune.

## Joseph Travé

Ancien directeur de recherche pour le CNRS à Banyuls, Joseph Travé a commencé à étudier la forêt de la Massane en 1954, pour le travail mais surtout par passion. Dès 1957, il contribue à la création des réserves naturelles nationales. La forêt de la Massane deviendra réserve naturelle en 1973 (lire page 35).

## Richard Bec

Retenu par des obligations familiales, Richard Bec a reçu la médaille de la Ville après la cérémonie des vœux. Celle-ci honore son engagement en faveur de l'inclusion, via notamment l'association Guillaume Bec, créée en 2010 en hommage à son fils disparu. À bord du Miss Cigarette (le bateau de Guillaume), l'association fait rêver les personnes qui en ont besoin, malade ou en situation de handicap, le temps d'une sortie en mer.



# Le PLU : plus qu'un plan, un projet de ville !

**Quel visage pour Argelès-sur-Mer demain ? Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé en conseil municipal le 10 mars 2022, en dessine les traits. Il fixe les grands axes et les règles du développement urbain pour que la ville évolue, réponde aux nouveaux enjeux socio-économiques, tout en conservant son cadre de vie et son âme. Présentation.**

**E**n septembre 2017, le conseil municipal lançait une procédure de révision du PLU de la ville d'Argelès-sur-Mer. Une révision motivée par la nécessité d'adapter ce document d'urbanisme majeur aux lois, règlements et orientations des documents qui lui sont supérieurs\*. Motivée également par le besoin d'anticiper et d'organiser le développement urbain pour permettre à la ville de relever les défis (démographiques, économiques, écologiques...) qui s'offrent à elle, sans sacrifier le cadre de vie argelésien et les paysages qui font sa richesse. Le PLU, dont la révision a été approuvée par le conseil municipal le 10 mars 2022, est un document stratégique qui présente la traduction planifiée et réglementaire d'un véritable projet de ville à horizon 2028, pensé par les élus d'Argelès-sur-Mer au bénéfice des habitants d'aujourd'hui et de demain.

## Préserver notre écrin naturel

Le PLU révisé fixe les règles d'urbanisation pour qu'Argelès-sur-Mer se densifie plus qu'elle ne s'étende sur les zones naturelles alentours. D'ailleurs, de nouvelles zones naturelles remarquables et protégées ont été créées (+ 33 hectares) et des projets urbains, initialement prévus sur des espaces agricoles, ont été retirés du PLU. Le secteur du Tamariguer a ainsi été sanctuarisé, les terres arables en bord du Tech ont été classées "zones agricoles protégées", des zones naturelles ont été créées à proximité et au sein des zones urbanisées pour faire entrer la nature dans la ville, les boisements significatifs (ex. bois des Pins, bois de la Sorède...) ont été classés pour assurer leur préservation... Le secteur naturel boisé des Albères est, lui, réservé aux activités agropastorales ; seuls 7 mas ont été identifiés et pourront être réhabilités uniquement pour ce type d'activité et selon des règles strictes.

\* Réglementation nationale d'urbanisme, loi Alur, loi Solidarité et Renouvellement Urbain, loi Grenelle 2, loi Littoral, loi Montagne, Schéma de Cohérence Territoriale Littoral Sud...



© Frédéric Hédelin

## Favoriser le “vivre et travailler à Argelès”

Parallèlement, le PLU encadre le développement résidentiel et économique, privilégiant la densification à l'étalement urbain afin de limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels (-30% de consommation foncière par rapport à la période 2009-2019). Il fixe aussi de nombreuses règles auxquelles doivent se conformer tous programmes résidentiels et de réhabilitation du parc ancien, dans le but de faire émerger une offre suffisamment diversifiée pour permettre à chacun de réaliser son parcours résidentiel au fil de la vie sur le territoire.

Il s'agit également pour la commune de pouvoir s'adapter à toutes les situations afin de rester attractive et de favoriser la création d'emplois. Avec un ratio de 2,4 emplois par habitant, le dynamisme économique d'Argelès-sur-Mer est bon. Mais pour le maintenir, il faudra créer 1 000 emplois d'ici 2025. Le PLU crée les conditions propices au dynamisme économique, en ouvrant de nouvelles possibilités pour l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois ; indispensable pour qu'Argelès ne se transforme pas en ville dortoir.



**Antoine Casnovas,**  
Adjoint au maire  
délégué à l'Urbanisme

« Ce nouveau Plan Local d'Urbanisme s'articule autour de trois objectifs indissociables : revitaliser le centre-ville, perpétuer le développement économique de la ville pour créer de l'emploi et inscrire la ville dans son environnement écologique et paysager. Il est d'ailleurs, sur certains aspects, plus contraignant que le règlement national d'urbanisme (limitation de hauteur des nouveaux immeubles, surfaces habitables, taux de logements sociaux). Au travers de cette réglementation, les élus et les techniciens du service de l'urbanisme de la Ville œuvrent à ce que les Argelésiens d'aujourd'hui laissent à ceux de demain une ville toujours attractive et à l'environnement préservé ; une ville où l'on peut travailler et bien vivre ensemble ».

**Nombre d'Argelésiens sont contrariés par la construction d'immeubles dans les zones urbanisées. Cette évolution dans les villes de la bande littorale est malheureusement absolument inévitable. À défaut de pouvoir interdire la construction de collectifs, ce qui est illégal, le PLU s'efforce de contrarier cette inflation de projets en imposant des règles très contraignantes, notamment la hauteur.**

**Vous aurez prochainement l'occasion de lire, sur un prochain Granotes, un dossier complet sur ce sujet très complexe.**

# MOBILITÉS

## De nouvelles liaisons douces et paysagères

### Avenue de Charlemagne

L'avenue de Charlemagne est en cours d'aménagement entre le Rec de l'Abat et le giratoire de la barque. Les travaux ont débuté fin janvier pour une durée de 3 mois et prévoient également, sur ce tronçon, la réalisation d'une piste cyclable sur l'accotement de la voie, jusqu'au port. Au printemps, le centre-ville et le port seront ainsi reliés par une piste cyclable arborée, éclairée et à l'abri de la circulation routière.

Ces travaux bénéficient de subventions de l'État, de la Région Occitanie, du Sydeel 66, d'Enedis et d'OrangeTM.

### Chemin de Neguebous

La réunion de l'archipel argelésien, via des liaisons douces et paysagères, se poursuit avec la requalification du chemin Neguebous, du village au lycée Christian Bourquin. Le chantier devrait débuter courant février et se dérouler en plusieurs tranches. Il s'agit de créer un cheminement mixte piétonnier et cyclable, en préservant la végétation existante qui servira de protection naturelle entre les différents flux de circulation. Ce nouvel itinéraire cyclable reliera le quartier de Taxo au centre-ville et permettra aux lycéens de rejoindre leur établissement en toute sécurité et autonomie.

### Avenues de Montgat et d'Hürth



Les travaux entrepris depuis décembre 2022 sur les avenues de Montgat et d'Hürth, afin de poursuivre les pistes cyclables existantes jusqu'à celle de la route Nationale devraient être achevés courant mars 2023. Dans le même temps, un giratoire est en cours de création au carrefour de ces deux avenues à fort trafic. Ce dernier va permettre de fluidifier et de sécuriser la circulation des véhicules, des cyclistes et des piétons. Giratoire et avenues seront ensuite agrémentés d'arbres, d'arbustes et de plantes florifères.

Ce chantier est financé en partie par l'État et le Département de Pyrénées-Orientales.

### Avenue et impasse du Marasquer



Dans la continuité de la place Gambetta, l'avenue et l'impasse du Marasquer ont été entièrement requalifiées. Le long de la chaussée rénovée, le cheminement piéton a été repensé et joliment mis en lumière pour plus de confort et de sécurité. Des aménagements paysagers sont en cours de réalisation pour ramener de la nature dans ce coin de village. Les plantations situées en pied de façade ne seront, elles, mises en place qu'après le chantier d'isolation par l'extérieur du bâtiment scolaire.

Ce chantier a été financé en partie par le Département des Pyrénées-Orientales (12 000€ HT) au titre du projet "intégrer la nature en ville".



# École Curie-Pasteur : Réinventons la cour

La requalification et l'embellissement du centre-ville se poursuit jusque dans la cour de l'école Curie-Pasteur. La municipalité d'Argelès-sur-Mer souhaite faire de ce lieu une véritable "oasis" pour les écoliers et toute la population. Une concertation des futurs usagers est lancée.



Révolution en vue dans la cour de l'école Curie-Pasteur. Celle-ci va être repensée et réaménagée suivant le concept des cours O.A.S.I.S. (Ouverture, Adaptation, Sensibilisation, Innovation et lien Social). L'objectif est de créer un lieu rafraîchi (désimperméabilisé et végétalisé), plus agréable à vivre au quotidien, axé sur le bien-être des enfants et mieux partagé par tous. Pour le concevoir, la Ville souhaite impliquer tous les usagers de la cour ; à commencer par les écoliers eux-mêmes. Ainsi, le 7 février dernier, la classe de CE2 de Mme Otero, choisie pour être "classe pilote", a travaillé à imaginer la cour idéale. Répartis en trois groupes, les écoliers ont exprimé leurs besoins (ombre, verdure, fontaines à eau...) et laissé libre cours à leurs envies.

## Dessine-moi ta cour

Et leurs envies sont nombreuses ! Pêle-mêle : des cabanes, des tables de ping-pong qui se transforment en tables de pique-nique, un coin à secrets, un circuit pour apprendre à circuler, un mur d'escalade, une structure colorée pour agrandir le préau, des lieux pour faire classe dehors, un espace potager... Sans oublier « *des bancs pour que les maîtresses et les maîtres puissent se reposer* ». Ce sera d'ailleurs bientôt au tour des adultes (enseignants, utilisateurs des locaux et de la cour, comme le CLAE, etc.) de dessiner leur cour idéale, sur la base des idées des enfants. Charge ensuite aux cabinets d'urbanistes et de paysagistes retenus de compiler le tout et de proposer des scénarii d'aménagement adaptés, avant l'été. Premiers coups de pioche prévus pendant les grandes vacances.



# INONDATIONS



## Au chevet de la digue Nord du port

photo-hedelin.com

Construite dans les années 1970 pour permettre à la Massane de se déverser facilement dans la mer en cas de crue, la digue Nord du port nécessitait d'être réparée. Les travaux de confortement ont débuté le 15 octobre 2022 et devraient être achevés en juin.

Carapace trouée par endroits, acropodes endommagés, fissures dans la dalle de la piste d'accès... Les tempêtes de décembre 1997 et novembre 1999 avaient fortement abîmé la digue Nord du port. Faute de réparations entreprises depuis ces épisodes, l'ouvrage continuait de se détériorer. C'est fini ! Depuis le 15 octobre dernier, la digue Nord fait l'objet d'un vaste chantier de confortement. Sous la maîtrise d'œuvre de Suez consulting, un groupement de cinq entreprises s'affaire à démonter et remonter la digue.

### Des écologues veillent au grain

Elles opèrent par tranches de 20 à 30 mètres linéaires, tantôt côté port, tantôt côté mer, de façon à ne jamais créer d'ouverture totale dans la digue. À chaque étape le même ballet : dépose des enrochements présents, dragage du pied de digue, pose d'un tapis anti-affouillement, constitution d'une butée de pied et d'une sous-couche en blocs et enfin pose de la carapace en accropodes. Le tout sous la surveillance de deux écologues chargés de veiller au bon déroulement écologique du chantier. Une fois les travaux achevés (fin juin, sauf intempéries), la digue Nord aura retrouvé sa solidité, sans changer de physionomie.

### Du sable pour le Racou

Parallèlement, les sédiments sableux issus du dragage en pied de digue sont stockés et nettoyés. Une fois ressuyés (vidés de leur excès d'eau), ils serviront au rechargement de la plage du Racou. Celui-ci devrait intervenir en mai, sous la houlette et le contrôle d'un groupe de travail dédié composé, entre autres intervenants, des écologues, de l'OBSCAT, du parc marin du golfe du Lion...

### Chantier avec clause d'insertion

Soucieuse de favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et de soutenir l'emploi local, la Ville d'Argelès-sur-Mer insère dans ses marchés publics de travaux ou de services une clause sociale d'insertion\*. Le chantier de confortement de la digue Nord du port ne fait pas exception. En décembre dernier, moins de 3 mois après le début des travaux, cette clause avait déjà permis la réalisation de 1 767h au bénéfice de 6 personnes.

\* Cette clause fait l'objet d'une convention de partenariat avec le Département des Pyrénées-Orientales, dont la "cellule appui clause" accompagne les entreprises attributaires.



# Budget 2023, 1<sup>er</sup> acte d'un programme d'investissements sur 4 ans

Analyser, se projeter, anticiper, planifier. Tels sont les maîtres-mots de la majorité municipale en matière de gestion budgétaire et de financement de ses projets pour Argelès et les Argelésien(ne)s d'aujourd'hui et de demain. Quelle est la situation financière actuelle de la commune ? Quel est l'horizon financier et réglementaire à court et moyen terme ? Quels leviers activer pour réaliser le projet politique du mandat ?...

Sur la base des réponses à toutes ces questions, vos élus ont élaboré un Plan Pluriannuel d'Investissements 2023-2026. Le budget primitif 2023, adopté par le conseil municipal le 26 janvier dernier, est la première étape de sa mise en œuvre.

# 2023-2026 : un programme ambitieux d'investissements

La Ville a élaboré un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI). Il constitue la feuille de route financière et politique des projets de la majorité municipale pour la ville et ses habitants sur la période 2023-2026.

Prévoir et rendre lisibles les dépenses engagées pour répondre aux besoins de la ville et des Argelésien(ne)s. Telle est la volonté des élus de la majorité. Dès 2020, ils ont ainsi entrepris, avec les services, un important travail de recensement et d'estimation budgétaire des besoins et des investissements nécessaires pour conduire la transition écologique, sociale et économique de la ville. La municipalité s'est ensuite fixée des priorités d'actions, en adéquation avec les besoins identifiés et les capacités financières et budgétaires réelles de la Ville d'Argelès-sur-Mer. Objectif : préparer l'avenir d'Argelès-sur-Mer, en toute transparence, sans mettre en péril les finances de la collectivité.

## 80 millions d'euros d'investissements programmés

Le PPI 2023-2026, approuvé en conseil municipal le 15 décembre dernier, dresse ainsi la liste des investissements prévus et leur financement, année par année. Il est à la fois ambitieux et prudentiel. Ambitieux par le niveau d'investissements programmés qui s'élève à 80 720 514 € pour la période 2023-2026, dont 20 M€ courront après 2026, car les projets débiteront en fin de mandat.

Prudentiel, car son déploiement est soumis à conditions (ex : un plan de financement stabilisé pour chaque investissement) et fera l'objet d'une évaluation annuelle pour procéder aux ajustements nécessaires. 25% de l'enveloppe se financera jusqu'en 2036, afin de soulager les efforts financiers de la commune.

## Piloter la transition écologique

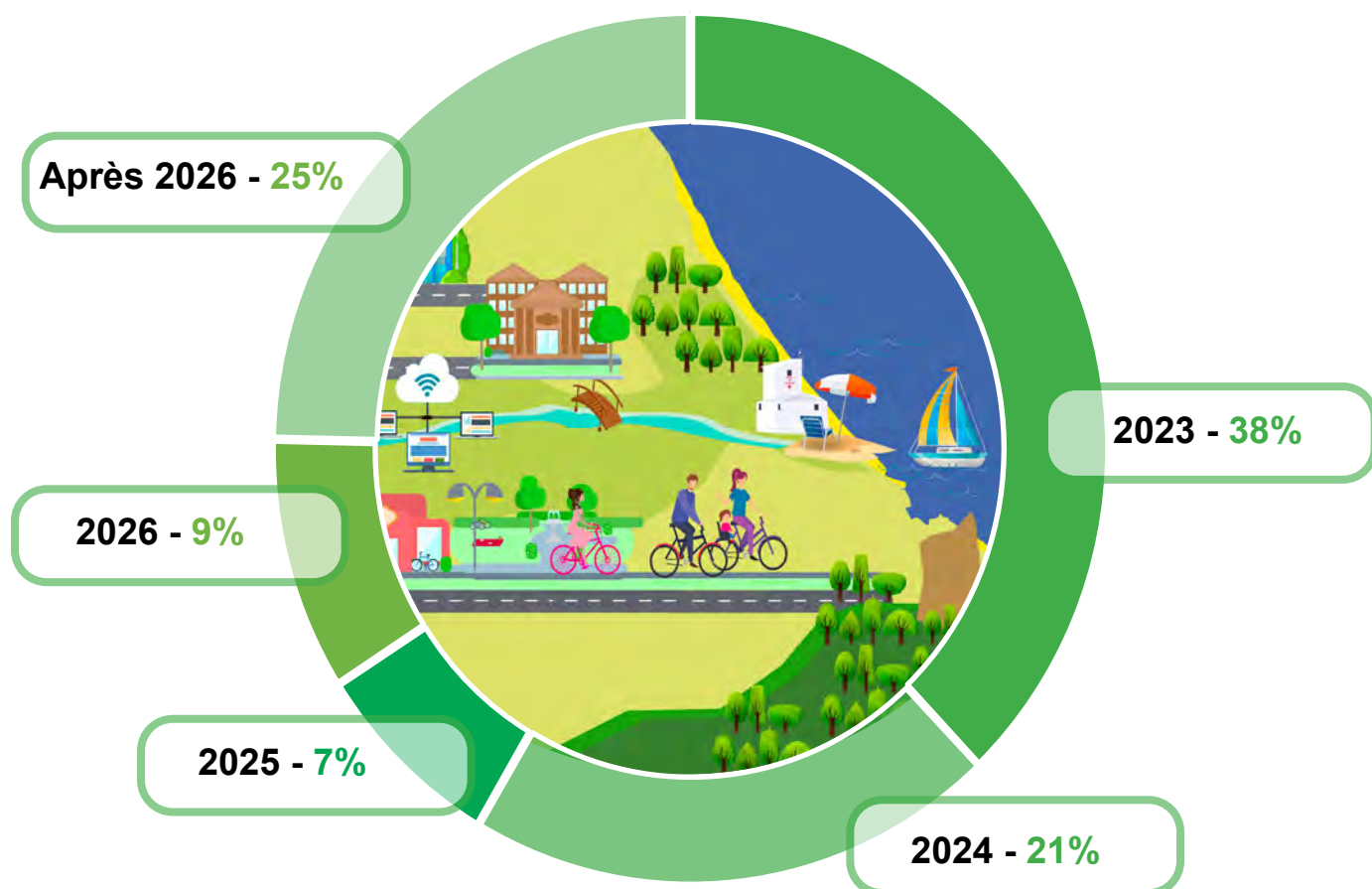
Reflet des engagements pris pour ce mandat, ce PPI traduit 3 enjeux prioritaires dont le fil conducteur est la transition écologique :

- **Transformer la ville**  
13 713 500 euros, d'ici à 2026
- **Améliorer le bien-vivre ensemble**  
22 663 314 euros, d'ici à 2026
- **Développer le dynamisme du territoire**  
44 343 700 euros, d'ici à 2026

Tous les projets programmés répondent à l'un, l'autre ou plusieurs de ces enjeux. Ils participent à la préservation de l'environnement (éclairage public, renaturation des espaces publics, isolation des bâtiments publics...), aux mobilités douces, à la réduction des inégalités sociales et de santé, à l'amélioration de la qualité de vie à l'école.

« ...engager les grandes orientations du mandat ».

**PPI 2023-2026 : 80 720 514€**  
**Répartition annuelle**



Premier acte de ce PPI 2023-2026 : le budget 2023, voté et approuvé en conseil municipal le 26 janvier dernier. 30 578 614 € d'investissements y sont inscrits pour engager les grandes orientations du mandat (lire pages suivantes).

# Quels investissements pour la ville et les Argelésiens ?

## TOTAL PPI 2023-2026 :

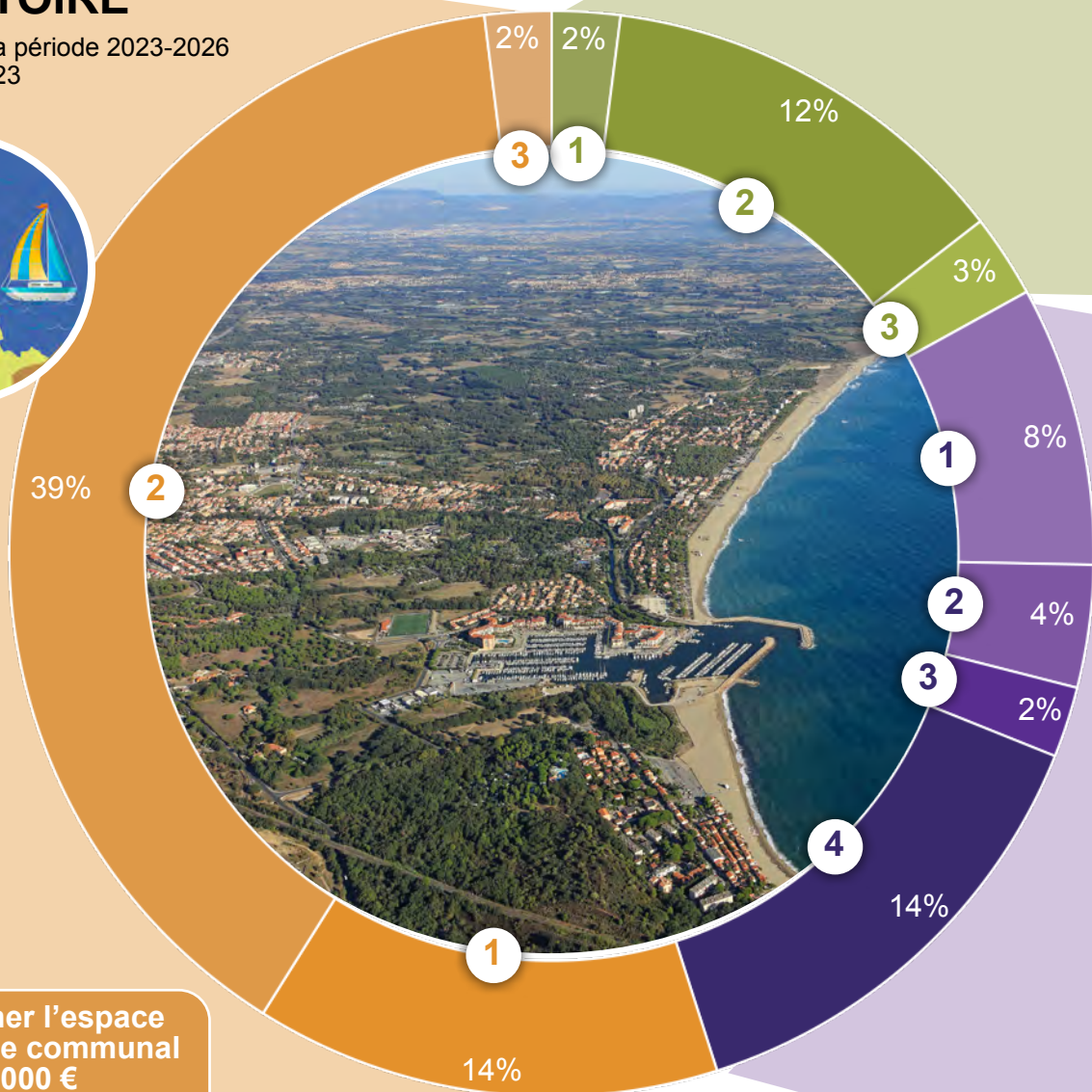
80 720 514 €, dont 59 935 500 € d'investissements structurants, liés aux projets politiques portés par la municipalité, et 20 785 014 € d'investissements courants dits "projets complémentaires".

## TOTAL INVESTISSEMENTS 2023 :

30 578 614 €

### DÉVELOPPER LE DYNAMISME DU TERRITOIRE

44 343 700 € pour la période 2023-2026  
14 568 000 € en 2023



**3** **Actions pour la jeunesse et les jeunes travailleurs**  
2023-2026 : 1 600 000 €  
  
En 2023 : 550 000 €  
Il s'agit essentiellement de la 1<sup>ère</sup> partie du réagencement de l'école maternelle Herriot.

**2** **Faire mieux rayonner l'espace marin dans l'espace communal**  
2023-2026 : 31 551 000 €  
  
En 2023 : 11 390 000 €  
Comprend la réhabilitation de la digue, la construction de la maison de la mer et les aménagements périphériques du port.

**1** **Promotion des sports, de la culture, du patrimoine et de la mémoire dans une ville qui évolue**  
2023-2026 : 11 192 700 €  
  
En 2023 : 2 628 000 €  
Regroupe les travaux dans les équipements sportifs, les bâtiments culturels, les salles municipales, la réhabilitation et la requalification énergétique du patrimoine bâti municipal...



## TRANSFORMER LA VILLE

13 713 500 € pour la période 2023-2026  
7 346 700 € en 2023

1

**Écologie réelle et du quotidien en réponse aux défis de l'avenir**  
2023-2026 : 1 642 500 €

**En 2023 : 1 502 500 €**

Comprend : le remplacement de l'éclairage public, la désimperméabilisation des sols (ex : décroustage de la cour Curie-Pasteur), les études et la réalisation d'équipements photovoltaïques sur les bâtiments publics à commencer par ceux des écoles.

2

**Promotion d'une mobilité douce et intégrée dans un espace public repensé**

2023-2026 : 10 071 000 €

**En 2023 : 5 266 000 €**

Regroupe les projets destinés à renforcer l'interconnectivité urbaine via des liaisons douces et à garantir une offre de service diversifiée et équitable : création de pistes cyclables, aménagement de voiries, délégation de service public des transports...

3

**Aménagement du territoire**

2023-2026 : 2 000 000 €

**En 2023 : 578 200 €**

Inclut les acquisitions de terrains, les projets d'urbanisme, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat...

## AMÉLIORER LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

22 663 314 € pour la période 2023-2026  
8 663 914 € en 2023



1

**Réduction des inégalités sociales et de santé**

2023-2026 : 6 731 000 €

**En 2023 : 1 650 000 €**

Intègre la réalisation d'une cuisine centrale, l'aménagement de la promenade du front de mer, la création de jardins familiaux, d'une maison des solidarités, d'une maison de santé...

2

**Une ville sûre et propre**

2023-2026 : 2 944 200 €

**En 2023 : 875 000 €**

Comprend l'extension de la vidéoprotection, l'acquisition de matériels dédiés à l'entretien et la propreté de la ville...

3

**Renforcement de la proximité des services publics**

2023-2026 : 1 700 000 €

**En 2023 : 1 000 000 €**

Inclut la création d'un guichet unique de l'offre de services (projet Hôtel de Ville), l'extension et le réaménagement de l'Annexe-Mairie pour déployer les services au plus près de la population...

4

**Poursuite de la structuration des services rendus à la population**

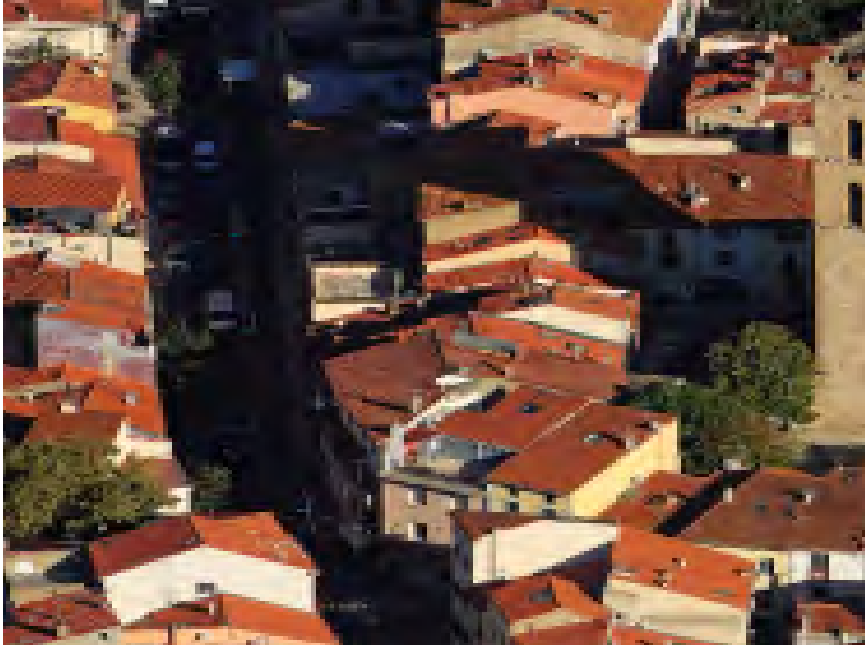
2023-2026 : 11 288 114 €

**En 2023 : 5 138 914 €**

Regroupe les investissements en matière de : terrains de jeux, mobilier scolaire, travaux divers de voirie, travaux hydrauliques, achats d'équipements pour la surveillance des plages...

# Budget 2023

## de réalisation des projets



**La Ville d'Argelès-sur-Mer maîtrise sa trajectoire financière ! Le budget primitif 2023, adopté en conseil municipal le 26 janvier dernier, a été établi selon plusieurs lignes directrices : continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement, anticiper autant que possible les chocs (baisse des dotations, hausse des prix de l'énergie...) et investir pour l'avenir d'Argelès et des Argelésiens. Le tout sans affecter la santé financière de la commune et, surtout, sans impacter le pouvoir d'achat des Argelésien(ne)s. Ce qu'il faut savoir :**

### 0% de hausse des taux d'imposition

Les impôts locaux directs financent en majeure partie le budget de la ville. Cependant, la municipalité a décidé de ne pas augmenter ses taux de taxes foncières sur les propriétés bâties (TFB) et non bâties (TFNB). Ceux-ci demeurent respectivement à 39,28% et à 44,62%. Il s'agit de ne pas impacter davantage les finances des ménages argelésiens, déjà touchés par la hausse des prix de l'énergie et l'inflation. Cependant, ces taxes locales comprennent une part (base fiscale) fixée à la hausse par l'État (+7% environ).

À noter que l'État n'a pas encore statué sur la possibilité pour la Ville d'Argelès-sur-Mer de bénéficier du mécanisme d'intervention pour repenser la fiscalité locale sur les résidences secondaires. Actuellement cette surtaxe "résidence secondaire" ne peut être appliquée que par les villes de plus de 50 000 habitants. Si la Ville devient éligible, il reviendra aux élus de débattre de l'opportunité de son application.

### 19,87% de taux d'épargne brute

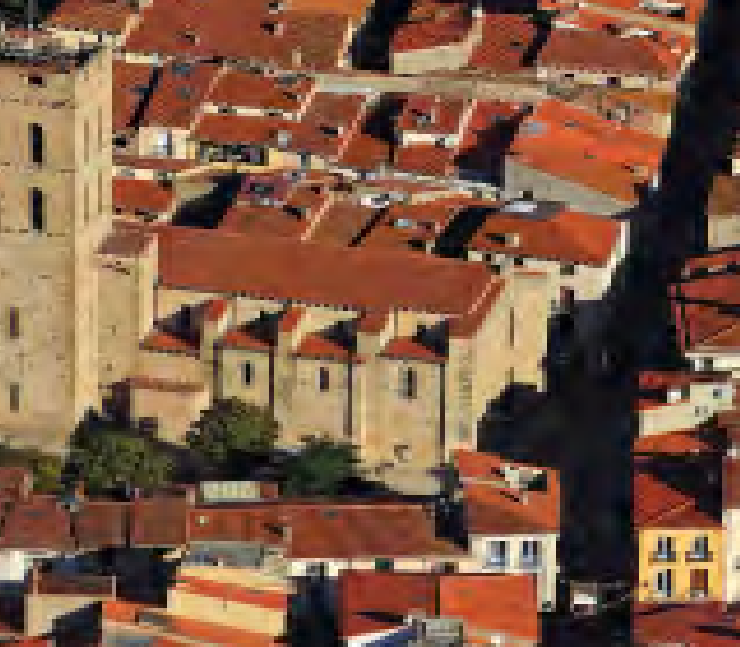
L'épargne brute est constituée de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Ce ratio indique la part

des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser la dette (ayant servi à investir). Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant. Celui d'Argelès-sur-Mer est de 19,87% ! Le compte administratif 2022 fixe l'épargne brut consolidée à 5 569 002,63€

### Moins 12M € de dette

En six ans, la Ville d'Argelès-sur-Mer a substantiellement réduit son endettement auprès des banques, le ramenant de 23 millions à 11 millions d'euros. Sur le seul exercice 2022, le capital de la dette a diminué de 1 970 478,59 €. De ce fait, la commune est aujourd'hui en capacité de financer les projets proposés aux Argelésiens ; projets qui ont débuté et qui vont se poursuivre nombreux en 2023.

**3,56 ans**, c'est le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la Ville d'Argelès-sur-Mer pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Sur cet intervalle de 3 ans, 6 mois et 21 jours, le capital de la dette de la Ville aura diminué de plus de 6 millions d'euros et l'annuité de la dette de plus d'un million d'euros. Cette annuité



## Les budgets annexes

Outre le budget primitif, le conseil municipal a adopté les 5 budgets annexes, relatifs à des équipements, des services ou des opérations d'urbanisme.

Le budget "port" est à l'équilibre (dépenses et recettes égales) : 2 768 735,95€ en section d'exploitation ; 1 773 341,19€ en section d'investissement. Dans cette dernière, l'essentiel des opérations repose sur des études liées au projet de requalification du port.

Le budget "camping Le Roussillonnais" est à l'équilibre (dépenses et recettes d'exploitation égales) : 2 915 036,12 €. La hausse des dépenses dues à l'inflation est compensée par une optimisation des autres dépenses, une gestion contenue des ressources humaines et une nouvelle politique tarifaire.

Le budget "lotissements", dont les crédits étaient affectés à la réalisation des travaux de voiries du lotissement Taxo et d'un parking relais sur l'ancien camping du stade, n'a subi aucun mouvement financier en 2022. Par conséquent, ce budget est destiné à être clôturé au cours de l'exercice 2023. Ses excédents seront alors réintégrés dans le budget principal.

Les opérations ayant été intégralement réalisées, le budget "PAE de Neguebous" a été clôturé au 31 décembre 2022 sur décision du conseil municipal (délibération du 8 décembre 2022). 153 282,67€ de résultats cumulés seront réintégrés dans le budget principal lors du vote des comptes administratifs.

Le budget "mobilités", créé le 16 décembre 2021 par délibération du conseil municipal, regroupe les services de transports urbain (L'Argelésien) et scolaires, à l'aune de la future délégation de service public. Non pourvu de section d'investissement (ces derniers ont été réalisés sur le budget principal au cours de l'année 2021), il concentre sa section d'exploitation (dépenses et recettes à l'équilibre : 738 246 €) sur la location des bus et sur le remboursement au budget principal des dépenses de personnel. Sa principale recette est composée d'une subvention d'équilibre issue du budget principal.

permet d'emprunter et de négocier auprès des institutions bancaires des taux intéressants, sans que cela alourdisse la situation financière de la commune.

## Suréquilibre étudié en section d'investissement

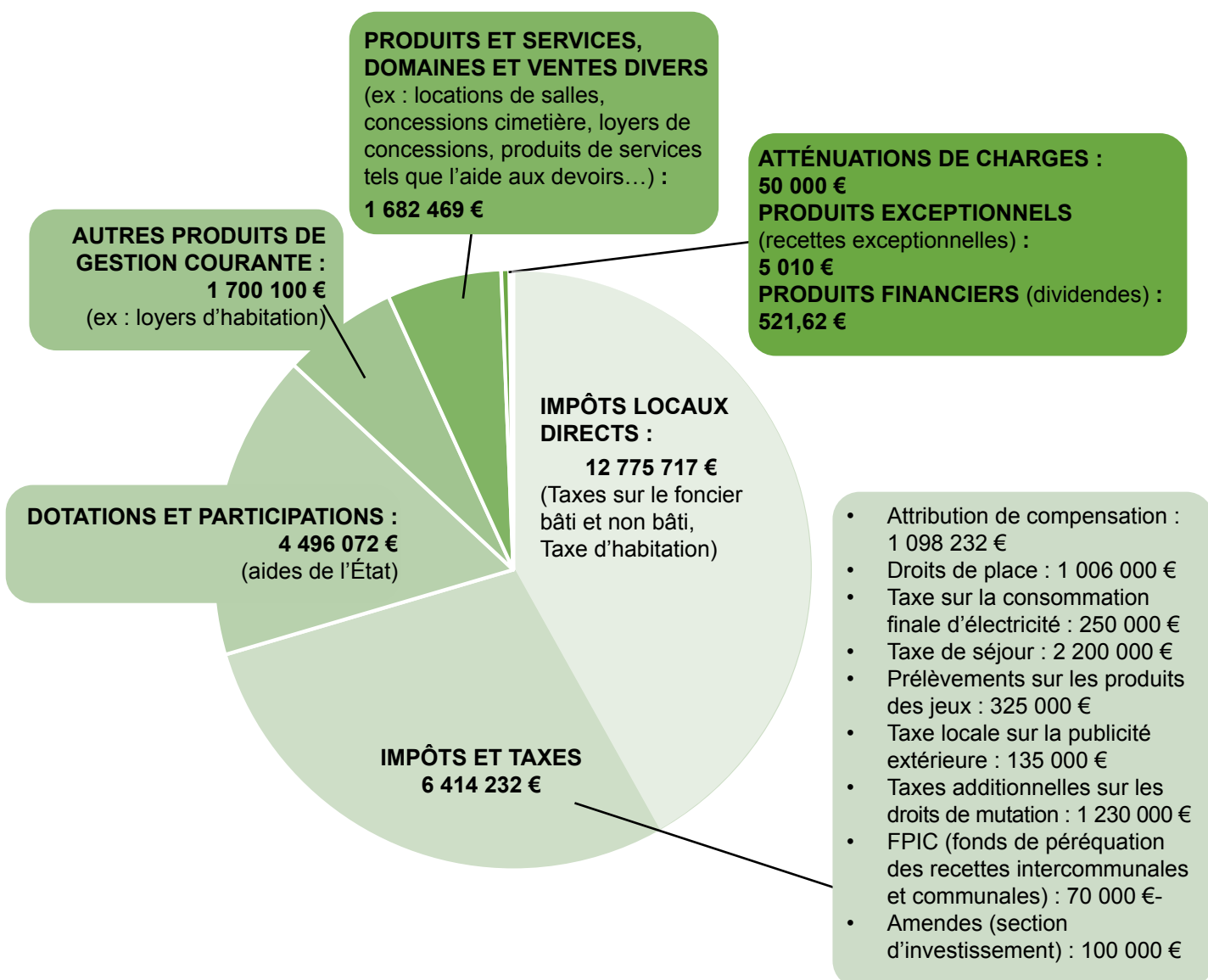
Le budget 2023 présente un suréquilibre pour sa partie investissement. Les recettes sont plus élevées que les dépenses : 35 264 795,73 € contre 33 287 351, 80 €. Il s'agit en effet, dans le cadre de ce budget 2023, d'emprunter dès à présent la totalité du montant nécessaire à la réalisation des opérations inscrites dans le PPI 2023-2026. Cela afin de profiter des taux actuels, car ceux-ci sont d'ores-et-déjà annoncés à la hausse par les différentes institutions bancaires, et de maintenir les annuités de la dette à leur niveau actuel.

## Parmi les grands projets 2023 :

- Lancement du chantier de construction de la Maison de la mer
- Poursuite du maillage du territoire en liaisons douces et amélioration des conditions de mobilité (créations de pistes cyclables, de giratoires, réfection de voiries...)
- Mise en place d'une délégation de service public (DSP) Transports
- Création de jardins familiaux
- Requalification énergétique des bâtiments municipaux, à commencer par les écoles scolaires
- Optimisation de l'éclairage public pour éclairer pareil, voire mieux, tous en réduisant la facture énergétique.

# D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

## (Les recettes)

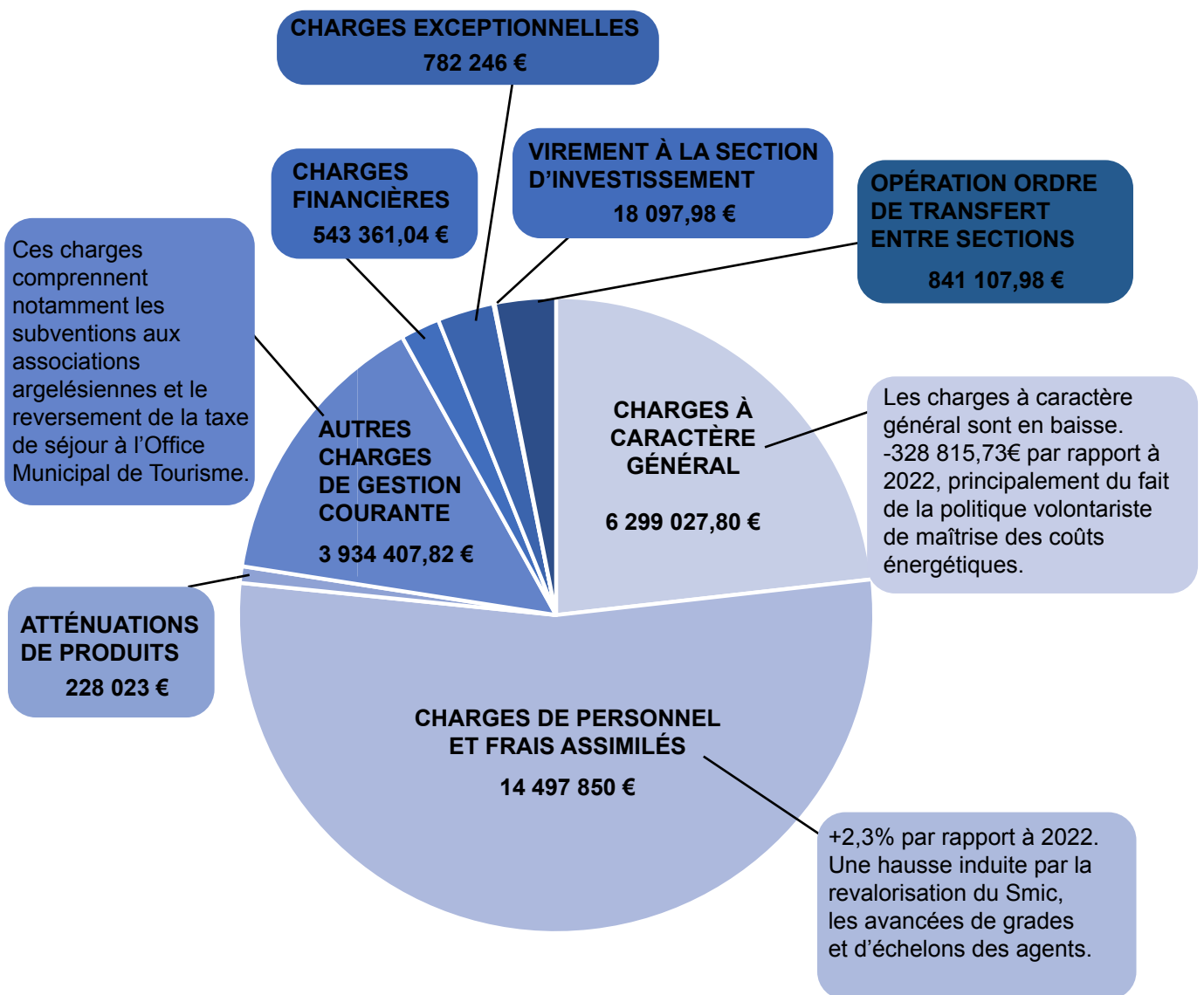




# Focus sur le budget de fonctionnement : 27 144 121,62 €



## À QUOI SERT L'ARGENT ? (Les dépenses)



# 660 foyers argelésiens testent le tri des biodéchets

Depuis la mi-janvier, 1 043 habitants du quartier Charlemagne expérimentent les solutions de gestion de leurs biodéchets proposées par la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibérés (CCACVI).



ensuite acheminée vers Perpignan pour servir à la production de biogaz par méthanisation. Or, cela à un coût (collecte, traitement...) et n'est pas sans impact sur l'environnement. C'est pourquoi la CCACVI a décidé d'encourager l'ensemble des habitants du territoire à se mettre au compostage, par la mise à disposition gratuite du kit dédié (un composteur en bois de 400 litres et un bioseau).

Épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs ou de fruits de mer, laitage périmé, essuie-tout usagé... Ce qu'on appelle les biodéchets sont une source non négligeable de matière organique et d'énergie ; à condition de les dissocier des ordures ménagères. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire prévoit qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024 tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri de ces déchets 100% valorisables. La CCACVI et le Sydetom66 mènent donc actuellement une expérimentation en vue de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets dans certains quartiers d'Argelès, d'Elné et de Saint-André. Objectif : trouver la solution la plus adaptée au territoire.

## Compostage et/ou collecte

660 foyers du quartier Charlemagne se sont ainsi portés volontaires pour tester le compostage, pour certains, et la collecte séparée, pour d'autres, de leurs déchets alimentaires. Sensibilisés au préalable aux bonnes pratiques anti-gaspillage alimentaire, ils ont été équipés, selon la formule choisie, d'un kit de compostage individuel ou d'un "kit biodéchets" (bioseau, sacs biodégradables et bac individuel de 120 litres) pour la collecte en porte-à-porte une fois par semaine. Celle-ci est

### Laurent Fabre

Adjoint au Maire, délégué au commerce, aux mobilités et déplacements



« Les biodéchets constituent 1/3 du contenu de la poubelle résiduelle d'un ménage. Ces déchets sont incinérés et émettent des gaz à effet de serre. Pourtant ils peuvent, par un traitement spécifique, représenter une ressource importante en matière et en énergie. Ils peuvent faire l'objet d'une valorisation sous forme de compostage, d'épandage, de méthanisation et permettre même une régénération des sols. Aujourd'hui notre environnement est en difficulté ! Nous nous devons, commune d'Argelès-sur-Mer, d'être commune pilote avec Elné et Saint André pour le déploiement de ce dispositif orchestré, avec professionnalisme, par tout le service Traitement des déchets de la CCAVCI ».

# Culture et festivités, la saison 2023 est lancée !

Festivals,  
fêtes traditionnelles,  
expositions,  
spectacles en tous genres...

La saison culturelle et festive  
2023 d'Argelès-sur-Mer  
promet mille et une occasions  
de s'évader, de s'aérer, de  
découvrir, de s'émouvoir, de  
s'enthousiasmer, de chanter,  
de danser...

Voici un aperçu des  
premiers rendez-vous.

## Une grande bouffée de vie !



## Rencontre avec... l'école municipale de musique

**L'école municipale de musique d'Argelès-sur-Mer a ouvert ses portes en septembre dernier. Dans cette "ruche" bourdonnante de mille notes, on enseigne la musique pour le plaisir de la jouer mais aussi de la partager avec le public.**

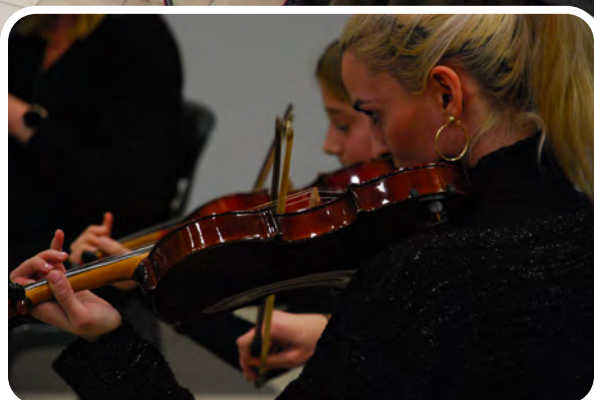
EMMArgelès, tel est le nom choisi pour l'École Municipale de Musique d'Argelès-sur-Mer. Installée dans les locaux de la place de la République, elle fait suite à la Lyre Argelésienne, avec une équipe enseignante en partie renouvelée. Depuis cette jolie place arborée, on perçoit régulièrement le bourdonnement de cette "ruche musicale". Enfants, jeunes et adultes s'y relaient tout au long de la semaine. Le mercredi, c'est l'ébullition. De nombreux musiciens en herbe viennent apprendre à jouer d'un instrument. Clarinette, flûte, saxophone, trombone, trompette, violon, batterie, piano, guitare, musique classique ou autres... le choix est large. Les tout-petits viennent, eux, chanter, jouer des percussions et découvrir la musique en éveil musical. Qualité et plaisir sont les maîtres mots de la pédagogie proposée à EMMArgelès.

« Même le déchiffrage des partitions devient un jeu. »

### Faire de l'apprentissage un plaisir

Même le déchiffrage des partitions devient un jeu. Exit le solfège, place à la formation musicale ! Au cours de ces séances, on chante, on pratique le rythme, on joue des percussions, on compte les mesures, on joue ensemble, on s'exerce, on découvre les divers styles de musique... bref, on forge ses outils pour comprendre et jouer les partitions, tout en s'amusant. Tout aussi motivants : le jeu en petit groupes et la pratique collective. EMMArgelès fait la part belle à ces initiatives de musiques d'ensemble. Un ensemble orchestral et multi-générationnel s'est (re)créé, sous la direction de Paule Brana. Tous les vendredis soirs, jeunes et adultes, élèves de l'école ou électrons libres, se réunissent pour le plaisir de jouer ensemble et préparer des prestations en public. Musiciens amateurs ou confirmés, n'hésitez pas à les rejoindre !

Pour tout renseignement :  
[ecoledemusique@ville-argelessurmer.fr](mailto:ecoledemusique@ville-argelessurmer.fr)



## Des scènes ouvertes

Jouer en public... cela fait partie intégrante de l'apprentissage d'un instrument de musique. Aussi l'école municipale de musique a-t-elle initié des cycles de Scènes Ouvertes. Régulièrement depuis décembre, les élèves – petits et grands, débutants ou “experts” – investissent la scène de la salle du 14 Juillet, en solo ou à plusieurs, pour nous offrir des moments musicaux. Que ce soit quelques notes tout justes apprises et déjà maîtrisées ou un morceau du répertoire de grands compositeurs, chacun s'exprime à son niveau, avec tout son cœur et une seule envie : partager un moment de musique sur scène, avec ses camarades et le public. Bientôt, élèves et professeurs de l'école municipale de musique mettront la musique dans la vie de (presque) tous les jours en participant aux événements locaux.

**Prochaines Scènes Ouvertes :**  
**mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 avril,**  
**à 18h30, salle du 14 Juillet.**

## Harmut Lamfuss

Chargé de la coordination  
 de l'école municipale de musique



« L'école municipale de musique a commencé cette année avec un effectif doublé d'enfants et de jeunes. Cette dynamique renouvelée nous enchante et nous conforte dans la poursuite de notre contribution au projet municipal, pour une pratique musicale de tous et pour le rayonnement de la ville. Bientôt, les enseignants d'EMM Argelès épauleront les intervenants en milieu scolaire dans leur précieux travail de médiation musicale auprès des écoliers. Une chorale d'enfants est en projet. Une classe de musiques actuelles (rock, pop, jazz) est aussi prévue pour se joindre à la classe de batterie. Nous cherchons à former des groupes avec tous les instruments, mélangeant élèves, parents et personnes extérieures, pour partager la musique en commun. Nous souhaitons aussi créer une colla pour la pratique des musiques catalanes. Nos portes sont grandes ouvertes à qui souhaite s'adonner à la pratique de cet art qui fait tant de bien : la musique ».

En Avril,  
ne te découvre pas  
d'un



Rire

SAISON 2



## FESTIVAL DE L'HUMOUR #2

Prêt(e)s à muscler  
vos zygomatiques ?

Le Festival "En avril, ne te découvre pas... d'un rire !" est de retour à Argelès, du 14 au 22 avril. Au programme de cette 2<sup>e</sup> édition : 4 spectacles jubilatoires



### Moscato complètement jojo

Vincent Moscato emballe le moteur ! En irrésistible canaille, il partage avec vous ses désirs secrets et ses nouveaux succès. Vincent est un stimulant cardiaque, il réduit les tensions, facilite l'oxygénation, agit contre le stress, diminue l'agacement, améliore la circulation sanguine, muscle les abdos et lifte le visage.

Vendredi 14 avril, à 21h  
Espace Jean-Carrère - Tarif unique : 20€

## Olivier Payré, Et Cum !

51g de *cap de burro*, 66g de rugby, 300g de Catalan *veritable* et une pincée de tendresse... Et cum!, une recette 100% *fart* de rire concoctée par Olivier Payré alias Robert Fougasse. "Sorte de Fernandel catalan", Robert Fougasse est un poète vigneron et supporter de l'USAP (quand ils gagnent)... Il est râleur, de mauvaise foi mais toujours drôle. Son humour décalé et décapant vous attendrira

Samedi 15 avril, à 21h  
Cinéma Jaurès - Tarif unique : 10€



## Florent Peyre "Nature"

Sans fard et sans artifice, Florent Peyre interprète tous les membres d'une troupe de comédie musicale, un soir de première... Entre le one-man-show et la pièce de théâtre, il incarne en même temps plus d'une vingtaine de personnages et pas moins de 5 animaux (dont 4 en voie de disparition...) dans une performance unique et jubilatoire !

Vendredi 21 avril, à 20h30  
Espace Jean-Carrère - Tarif unique : 20€

## Humour en scène

Forts de leur succès en 2022, les Argelésiens remontent sur scène avec une farandole de nouveaux sketches, chansons et surprises drolatiques. Leur objectif : vous offrir une soirée pleine de rires.

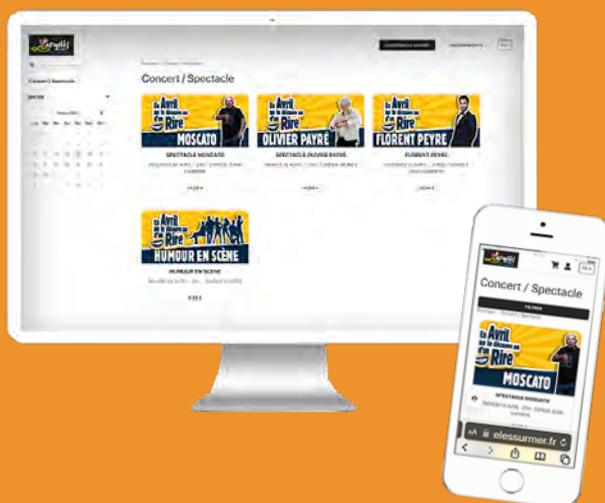
Samedi 22 avril, à 21h  
Cinéma Jaurès - Gratuit



## NOUVEAU

### Billetterie en ligne !

Vous pouvez dès à présent réserver vos places dans l'onglet «BILLETTERIE» sur [www.ville-argelessurmer.fr](http://www.ville-argelessurmer.fr) ou en scannant ce QR-Code !



## EXPOSITION

# Histoire(s) d'aquí à la Casa de l'Albera

La Casa de l'Albera nous invite à (re)découvrir l'histoire d'Argelès-sur-Mer et du massif de l'Albera au gré de deux expositions temporaires.

### Autour de la table

Quels sont les "secrets" de cuisine de l'Albera ?

L'exposition "Autour de la table" nous ouvre les portes des cuisines de ce massif transfrontalier et nous plonge dans l'histoire de la gastronomie catalane, réputée au Moyen-Âge pour être l'une des meilleures du monde. Recettes traditionnelles, ustensiles de cuisine typiques, aliments utilisés, modes de cuisson, vaisselle... Une douzaine de panneaux et de nombreux objets historiques de cuisine (pelle à grains, moulin à main, tamis...), donnés par des Argelésiens, éclaireront sur l'évolution de l'art culinaire local à travers les âges. Une exposition qui va titiller les neurones et les papilles !



À découvrir jusqu'au vendredi 28 avril.

### Retour de plage, l'épopée du tourisme à Argelès-sur-Mer



Des "sables stériles" à la station balnéaire que l'on connaît aujourd'hui...

Toute une épopée que raconte cette exposition. Présentée en 2015, elle s'est, depuis, enrichie de nombreux documents inédits, fournis par les descendants de Jules Aroles (polytechnicien

et ingénieur) qui a beaucoup œuvré au développement d'Argelès Plage dans les années 1930, ainsi que par la famille de M. Salomon, architecte d'Argelès, ayant travaillé (entre autres) sur l'installation des réseaux électriques et d'assainissement d'Argelès dans les années 1950. À l'appui de ces documents et d'illustrations d'époque, "Retour de plage" nous fait voyager dans le temps et l'histoire du tourisme balnéaire. Retour sur plus d'un siècle et demi d'évolution(s).

À découvrir jusqu'en décembre.

**Casa de l'Albera (4 place des Castellans)**

Ouvert du mardi au vendredi,  
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

Entrée 2 euros, gratuit pour les Argelésiens et les mineurs accompagnés de leurs parents.

Renseignements au 04 68 81 42 74



# Regards sur la Retirada

À la Galerie Marianne, le Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer propose deux expositions, deux approches des événements de la Retirada. L'une par le prisme de la mémoire, l'autre au travers de la BD.



## Les couleurs de la Liberté - Mémoires de la Retirada



Visages et mémoires de fils et filles de républicains exilés. Le 26 janvier 1939, Barcelone tombait aux mains des franquistes. Dès lors, des milliers de familles républicaines prenaient le chemin de l'exil vers la France. Parmi eux, des enfants, très jeunes parfois, qui, suivant leurs parents, ont

connu l'exil, les camps et de nombreuses privations. Aujourd'hui, plus de 80 ans après, ces enfants arrivent au crépuscule de leur vie et ressentent l'urgente nécessité de transmettre leurs souvenirs aux jeunes générations. Pendant plus de deux ans, les élèves de la section européenne et spécialité LLCE Espagnol (Langues, Littératures et Cultures Étrangères) du lycée Déodat de Séverac de Céret ont recueilli les souvenirs de ces enfants de l'exode. Guidés par le photojournaliste Miquel Dewever-Plana, les lycéens ont mis en photographies et en mots leur(s) histoire(s), et nous les transmettent, avec sensibilité et poésie, à travers cette exposition et un livre réalisé avec le soutien de l'association FFREEE.

**Jusqu'au 18 mars**



## L'exil de 1939 en bandes dessinées.

Les événements traumatiques de La Retirada – avec l'exode et l'exil de près d'un demi-million de personnes depuis la Catalogne au début de l'année 1939 – font partie de la mémoire récente des deux côtés de la frontière. Cet événement historique a acquis une présence considérable dans le monde de la bande dessinée au cours de ces dernières décennies. Montée en partenariat avec le Musée mémorial de l'exil de la Jonquera, l'exposition L'exil de 1939 en bandes dessinées vise à montrer une grande partie de la production graphique, au format bande dessinée (en catalan, français et espagnol), réalisée au cours des vingt-cinq dernières années sur l'exil républicain de 1939. Un panorama inédit à découvrir aux cimaises de la Galerie Marianne et de la Médiathèque Jean Ferrat.

**Du 25 mars au 6 mai 2023**

**Galerie Marianne - Espace Liberté, rue du 14 Juillet - Entrée libre**  
Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h - Renseignements au 04 68 81 42 74

**Sant Jordi**

Chaque 23 avril, Argelès-sur-Mer et toute la Catalogne célèbrent Sant Jordi et perpétue la tradition d'offrir une rose aux dames et, depuis 1920, un livre aux hommes. Rendez-vous sur la place des Castellans pour une journée festive riche en émotions. Décorations sur le thème de la légende de Sant Jordi, jeux, conteur et bien d'autres surprises vous y attendent. **Dimanche 23 avril, place des Castellans.**

**Fête américaine**

Le plus grand rassemblement de la culture Américaine en France propose un aller simple pour le pays de l'Oncle Sam. Venez découvrir les stands aux produits 100% Yankee, savourer la cuisine étasunienne, vous initier au lasso ou au rodéo sur taureau mécanique, pratiquer le line dancing au rythme de la country, écouter de nombreux concerts...

**Du samedi 8 au lundi 10 avril, Esplanade Charles-Trenet**

**Festival des îles**

À l'occasion du week-end de l'Ascension, Argelès-sur-Mer vous invite à une "croisière" festive vers une destination paradisiaque. Embarquez pour des contrées épicées aux

effluves florales ensoleillées.

Dépayement garanti

**Du jeudi 18 au dimanche 21 mai Esplanade Charles-Trenet**

**Argelès fait son cirque**

Jongleurs, acrobates, échassiers, funambules, musiciens et autres circassiens investiront la promenade et l'allée des pins et emporteront petits et grands dans un tourbillon d'animations circassiennes. Tous en piste ! **Du samedi 27 au lundi 29 mai Esplanade Charles-Trenet**

**Fête de la musique**

Du rock, du rap, de l'électro... toutes les musiques seront de la partie. Musiciens de tous genres, expérimentés ou amateurs, investiront la scène ouverte de la place Gambetta, en solo ou en groupe, pour partager leur passion avec le public. Côté plage, blind-test géant et autres animations musicales enflammeront la foule et l'esplanade Charles-Trenet.

**Mercredi 21 juin**

**Saint-Jean**

Les traditionnels focs de Sant Joan embraseront la ville, du port au village. Suivez la flamme du Canigó et venez partager un grand feu de joie,

autour de spectacles et autres concerts, et célébrer le solstice d'été. Le lendemain, venez créer votre ramellet (bouquet de la Saint-Jean) qui attirera la chance et le bonheur dans votre foyer, toute l'année **Vendredi 23 et samedi 24 juin**

**Festival Bacchus**

Le Bacchus Festival est de retour à Valmy pour trois jours exceptionnels entre vins, produits du terroir et concerts de qualité ! Seront sur la scène de ce festival 100% épicurien, 100% circuits courts et 100% convivial : Sanseverino, Amir, Christophe Maé, Elmer Food Beat, Charlie Winston, Zazie, Will Barber, Ibrahim Maalouf et Juliette Armanet.

**Du jeudi 8 au samedi 10 juin Plus d'infos sur [www.festival-bacchus.fr](http://www.festival-bacchus.fr)**

VIVRE PLEINEMENT  
**ARGELÈS-SUR-MER**

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS UTILES ET ACTUALITÉS EN TÉLÉCHARGEANT L'APPLICATION ARGELÈS-SUR-MER

**L'agenda en poche avec l'application Argelès-sur-Mer**

# La réserve de la Massane fête ses 50 ans

**1973 – 2023. Cette année, la forêt de la Massane célèbre le 50<sup>ème</sup> anniversaire de son classement en réserve naturelle nationale. L'occasion d'une plongée dans l'intimité de cet écrin exceptionnel de biodiversité.**

Elle est une forêt de légendes, un lieu "magique" qui se transmet de génération en génération depuis la nuit des temps. Dans l'Antiquité déjà, les Grecs y vénéraient leurs dieux, comme en témoigne le sanctuaire gréco-romain de la Fajosa. Au fil des siècles, la forêt de la Massane, elle-même, est devenue un "sanctuaire de nature" que des hommes et des femmes se sont attachés à préserver. Parmi eux figure Joseph Travé. Dans les années 1950, ce naturaliste et chercheur au CNRS monte au créneau, avec d'autres scientifiques du laboratoire Arago et des Argelésien(ne)s, pour préserver ces lieux du développement touristique. Leur mobilisation aboutit en 1973 avec le classement en "réserve naturelle nationale" des 336 hectares de forêt de la haute vallée de la Massane.

## Une sentinelle climatique

Depuis, cette vieille forêt, à l'origine très ancienne et en libre évolution depuis plus de 150 ans, est le "laboratoire" de scientifiques du monde entier. De nombreux programmes de recherches y sont menés

pour mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes forestiers en libre évolution mais aussi, de plus en plus, l'impact des activités humaines extérieures sur ces milieux. Grâce à ces investigations scientifiques, on découvre comment la forêt change, résiste et reste un sanctuaire de biodiversité. 10 200 espèces ont été inventoriées ! Saviez-vous que sur les 128 espèces de coccinelles connues en France et en Corse, 47 cohabitent en ces lieux ?

## La Massane en ville

Pour fêter ses 50 ans, la Réserve de la Massane "descend" en cœur de ville le 13 juin prochain. Rendez-vous à partir de 18h sur la place Gambetta pour découvrir ses trésors et ses secrets au gré de l'exposition "10 000 des cimes aux racines", d'une "visite 360°" immersive avec casque de réalité virtuelle, et du documentaire "Dans l'intimité d'une forêt", de Bertrand Mussotte, projeté à 21h sur l'écran géant. Puis rendez-vous à Valmy le 8 juillet pour une journée festive avec palabres sous les arbres, spectacles vivants et bien d'autres animations.

# EMPLOI SAISONNIER



**VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI  
POUR CET ÉTÉ ?**

**La Mairie recrute pour la période estivale !**

Rendez-vous sur :  
[www.ville-argelessurmer.fr/emploi](http://www.ville-argelessurmer.fr/emploi)

